

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

Communauté de communes PÉVELÉ-CAREMBAUT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION BC_2026_011

OBJET :

COMMISSION 6 -
CULTURE - TOURISME -
SPORTS
SPORTS

*Octroi de subventions
Sport de haut niveau
2026*

Présents au vote de la délibération :

Titulaires et suppléants
présents : 27

Procurations : 6

Nombre de votants : 33

L'an deux mille vingt six, le neuf février à 18 heures 30, le Bureau Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à Pont-à-Marcq sous la présidence de M. Luc FOUTRY, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 2 février 2026, conformément à la loi.

Présents :

Luc FOUTRY, Marie CIETERS, Bernard CHOCRAUX, Michel DUPONT, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Arnaud HOTTIN, Benjamin DUMORTIER, Sylvain CLEMENT, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Léone PIERKOT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Pascal FROMONT, Anne WAUQUIER, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Vinciane FABER, Paul DHALLEWYN, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Luc MONNET, Alain DUCHESNE, Alain BOS

Ont donné pouvoir :

Nadège BOURGHELLE-KOS, procuration à Marie CIETERS
Bernadette SION, procuration à Luc FOUTRY
Guy SCHRYVE, procuration à Frédéric PRADALIER
Ludovic ROHART, procuration à Didier DALLOY
José DUHAMEL, procuration à Pascal FROMONT
Jean-Luc LEFEBVRE, procuration à Anne WAUQUIER

Absents excusés :

Cathy POIDEVIN, Olivier VERCROYSSSE, Christophe THIEBAUT, Régis BUE, François-Hubert DESCAMPS, Anne-Sabine PLAYS, Thierry LAZARO

Secrétaire de Séance : Michel DUPONT

BUREAU COMMUNAUTAIRE du 9 février 2026

Délibération BC_2026_011

COMMISSION 6 - CULTURE - TOURISME - SPORTS

SPORTS

Octroi de subventions Sport de haut niveau 2026

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° CC_2020_115 en date du 16 juillet 2020 relative aux délégations du Conseil communautaire au Bureau communautaire,

Vu la délibération du Conseil communautaire CC_2021_112 en date du 6 avril 2021 relative à la détermination des subventions aux associations,

Vu la délibération du Conseil communautaire CC_2023_318 en date du 18 décembre 2023 relative à l'évolution de la politique d'octroi de subventions aux associations,

Considérant que le Bureau est compétent pour attribuer des subventions,

Vu l'avis de la Commission 6 - Culture, tourisme et sport lors de sa séance du 2 décembre 2025.

Dans le cadre de sa politique sportive, la Communauté de Communes Pévèle Carembault attribue des subventions aux clubs sportifs « de haut niveau ».

Pour 2026, les associations de clubs sportifs reprises ci-dessous ont déposé un dossier de demande de subvention :

- Clubs de sport collectif :

- Volley-ball club de CYSOING, dont 1 équipe féminine est engagée en N2
- La Patriote de TEMPLEUVE-EN-PEVELE, dont 1 équipe est engagée en N2

- Clubs de sport individuel dont les compétiteurs sont engagés en compétition nationale :

- CYSOING Gym Saint Evrard
- Kick Thaï Boxing du Pévèle de NOMAIN
- Association Sportive du Golf de Mérignies

Après étude des dossiers, il est proposé d'octroyer une subvention à ces clubs sportifs « de haut niveau ».

Où l'exposé de son Président,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Bureau communautaire :

DÉCIDE (par 33 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION(S) SUR 33 VOTANTS) :

- ***De voter les subventions ci-dessous, dans le cadre de la pratique du sport de « haut niveau » :***
 - ***7 500 € en faveur du Volley Ball Club de CYSOING, pour son équipe féminine inscrite en National 2,***
 - ***7 500 € en faveur de la Patriote de TEMPLEUVE-EN-PEVELE, pour son équipe inscrite en National 2,***
 - ***2 000 € en faveur du CYSOING Gym Saint-Evrard, pour les frais de déplacement et d'hébergement de ses compétiteurs engagés dans des compétitions nationales,***

- 2 000 € en faveur du Kick Thaï Boxing du Pévèle de déplacement et d'hébergement de ses compétiteurs engagés dans des compétitions nationales.

- 2 000 € en faveur de l'Association Sportive du Golf de Mérignies, pour les frais de déplacement et d'hébergement de ses compétiteurs engagés dans des compétitions nationales,

- D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à ce dossier.

Ont signé au registre des délibérations les membres du Bureau Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,

Michel DUPONT

Signé électroniquement par : Michel DUPONT

Date de signature : 11/02/2026

Qualité : VP RH FINANCES par délégation de SECRÉTAIRE DE SÉANCE



Pour extrait conforme,

Le Président,

Luc FOUTS

Signé électroniquement par : Luc FOUTS

Date de signature : 11/02/2026

Qualité : PRESIDENT



4→Projets de délibération bureau communautaire 2026

SPORT Subventions aux clubs de sport de haut niveau BP 2026 : 23 000 €

Sports collectifs	National Nbr licenciés Bénévoles - entraîneurs diplômés	BP 25-26 Bilan 24-25	Subvention demandée	Subv budgétée	Avis de la commission
Volley Ball Club de Cysoing Création 1991	1 équipe féminine en N2 181 dont 102 -18ans 19 bénévoles - 6 entraîneurs	91 650 € Subv M/R 90 086 €	7 500 €	7 500 €	7 500 €
La Patriote de Templeuve Création 1904	N2 550 dont 400 -18 ans 80 bénévoles - 30 entraîneurs	268 150 € Subv M/R/Député/Sponsors 236 533 €	7 500 €	7 500 €	7 500 €

4→Projets de délibération bureau communautaire 2026

SPORT Subventions aux clubs de sport de haut niveau BP 2026 : 23 000 €

Sports individuels	National Nbr licenciés Bénévoles - entraîneurs diplômés	BP 25-26 dont frais compétitions Bilan 24-25	Subvention demandée	Subv budgétée	Avis de la commission
Kick Thai Boxing de Nomain Création 2009	6 championnats de France 330 dont 198 -18ans 10 bénévoles - 6 entraîneurs	33 435 € dont 8 000 € 32 663 €	3 000 €	2 000 €	2 000 €
Cysoing Gym Evrard Création 2013	N2 3 équipes en compétition (contre 2 l'an dernier) 550 dont 400 -18 ans 80 bénévoles - 30 entraîneurs	107 500 € Dont 31 500 € Subv M/partenaire 118 000 €	6 000 €	2 000 €	2 000 €

4→Projets de délibération bureau communautaire 2026

SPORT Subventions aux clubs de sport de haut niveau BP 2026 : 23 000 €

Sports individuels	National Nbr licenciés Bénévoles - entraîneurs diplômés	BP 25-26 dont frais compétitions Bilan 24-25	Subvention demandée	Subv budgétée	Avis de la commission
Association Sportive du Golf de Mérignies Création 2008	7 équipes en 1re et 2e division, soit 55 joueurs 480 dont 120 -18ans 480 bénévoles - 3 entraîneurs	87 900 € dont 20 000 € Subv M/R/ 94 091 €	5 000 €	2 000 €	2 000 €
La Diagonale de Nomain (Echecs) Création 2017	12 joueurs par équipe de 8 (National 4 rencontres régionales N 3 selon résultats fin mars) dont -18 ans bénévoles - entraîneurs	15 030 € dont 3400 € Subv 17 700 €	500 €	- €	0 €

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	BC_2026_011
Objet :	Octroi de subventions Sport de haut niveau 2026
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-02-12 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	059-200041960-20260212-BC_2026_011-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200041960-20260212-BC_2026_011-DE-1-1_0.xml	text/xml	871 o
Document principal (Délibération) Nom original : BC_2026_011.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20260212-BC_2026_011-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	197.8 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	12 février 2026 à 13h41min54s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	12 février 2026 à 13h44min19s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Lorena
En attente de transmission	12 février 2026 à 13h44min26s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	12 février 2026 à 13h44min26s	Transmis au MI
Acquittement reçu	12 février 2026 à 13h44min36s	Reçu par le MI le 2026-02-12